

Le journal municipal de Castillon-du-Gard



Le Maire et le conseil municipal vous
souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année



Vers la réouverture d'une épicerie pour la saison estivale

La municipalité mène une réflexion et étudie toutes les possibilités pour favoriser le commerce de proximité.

Des contacts ont été pris notamment avec le Leader (fond européen) dans le cadre du maintien des commerces de proximité

La réouverture de l'épicerie est espérée pour l'été 2017.

Une police Municipale à Castillon

Le Village de Castillon se munie d'une Police Municipale. Monsieur Ludovic JACQUARD ancien ASVP a été nommé Gardien de Police Municipale. Il est actuellement en formation à Montpellier jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre 2017, il assurera le service dans un local spécialement conçu à cet effet.



Plan de Prévention Risque Inondation (PPRI)

Le PPRI a été validé par arrêté préfectoral en date du 16 septembre 2016. Le dossier complet est disponible depuis le 26 octobre 2016 sur le site Internet de la Préfecture du Gard et la version papier est consultable en mairie depuis le 03 décembre 2016.

Ce nouveau PPRI est intégré dans les documents d'urbanismes (PLU) de la commune.

La maison des associations ouvre ses portes !

Le hangar municipal situé chemin de la charrette a été transformé en maison des associations.

Les travaux s'achèvent.

Cette magnifique salle ouvrira ses portes à l'occasion des vœux du Maire à la population le 13 janvier 2017.



Les projets pour l'année 2017

Dans la continuité du plan d'actions pour l'amélioration du village, la municipalité lancera en 2017 :

- La réfection des voiries (chemin de la Berrette ouest, parking du château d'eau avec création de place de stationnement)
- La mise aux normes accessibilité handicapé de la mairie,
 - La poursuite du projet école,
- La remise en état du petit patrimoine (chemin de Larticoyse),
 - Achèvement de la vidéo protection

- ...

....



On se recharge à Castillon !

Vous l'avez peut être déjà remarqué, Castillon du Gard est maintenant équipé d'une borne recharge pour les voitures électriques au château d'eau. Tout le monde y a accès.

Suivez le mode d'emploi

Abonné

En tant qu'abonné, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel. Vous disposez d'un compte client qui vous permet de suivre vos consommations et de consulter vos factures mensuelles.

- Inscrivez-vous au service REVEO,
- Recevez votre badge REVEO par courrier,
- Activez votre badge REVEO depuis votre compte client,
- Rechargez votre véhicule grâce à votre badge REVEO ou à l'application smartphone REVEO,
- Vous êtes débité une fois par mois.



Utilisateur occasionnel

En tant qu'utilisateur occasionnel, utilisez l'application smartphone REVEO sans inscription. Vous payez votre session de charge à l'aide d'une carte de crédit.

- Téléchargez l'application smartphone REVEO sur Play Store ou Apple Store,
- Pas besoin de s'inscrire au service REVEO : depuis l'application smartphone REVEO, appuyez sur "Accès Direct" ,
- Renseignez vos informations de paiement, rechargez et payez votre session de charge.

Castillon du Gard est déjà référencé sur ces deux sites dédiés aux bornes de recharge électrique :





A voté !

N'oubliez pas que la date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le 31 décembre 2016.

Une permanence sera effective en mairie le samedi 31 décembre 2016 de 08h00 à 12h00

Les horaires d'accueil du secrétariat de la mairie

Du 19 au 30 décembre 2016, le secrétariat de la mairie vous accueillera du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00



La mairie sera fermée le 02 janvier 2017



À compter du 03 janvier 2017 le secrétariat de la mairie sera fermé à 17h00 tous les vendredis

Samedi 24 Décembre 2016, Messe de minuit à 19h00 en l'église Saint Christophe à Castillon du Gard



Quelques dates à retenir à la maison des associations...

Vendredi 13 Janvier 2017 : Les vœux du Maire à la Population

Jeudi 26 Janvier 2017 : Accueil des nouveaux arrivants